

Cheseaux, le 19 mars 2012

CONSEIL COMMUNAL

CHESEaux

PREAVIS N° 14/2012

Demande de crédit pour l'aménagement d'arrêts de transports publics le long de la route de Genève (Martheray) et de la rte de Lausanne (Gare) et l'adaptation du ch. du Grand Pré au trafic des bus

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Historique

Comme vous le savez, cela fait de nombreuses années que nous déplorons, comme beaucoup d'habitants de la commune, de ne pas bénéficier d'une liaison directe par les transports publics, permettant de rejoindre de manière rationnelle l'ouest lausannois.

Après plusieurs tentatives qui s'étaient soldées par des fins de non-recevoir, une nouvelle mise en œuvre du processus a été entamée par la Municipalité en été 2008, par une consultation des diverses communes pouvant être intéressées à ce projet, dans l'espoir d'obtenir le soutien nécessaire pour aller de l'avant. Cette consultation, positive, a été suivie de séances de travail réunissant les différents intervenant potentiels, soit les TL, Car postal, Le SDNL (Schéma directeur nord-lausannois), le SDOL (ouest lausannois), le service cantonal de la mobilité, et les communes directement touchées soit Cheseaux, Crissier et Renens.

A fin 2010, nous avons été informés que le projet allait pouvoir se concrétiser, même si le choix final du transporteur et la date de mise en service restaient encore à déterminer. Nous avons appris par la suite que la ligne serait exploitée de manière mixte par les TL et Car Postal.

Pour affiner les choix, il a donc été tout d'abord nécessaire de procéder à une étude de trafic (bureau BET), pour déterminer s'il allait être indispensable de réaliser une piste de bus le long de la rte de Genève. L'étude a démontré que seule une courte plage horaire posait problème et que la solution la plus rationnelle consisterait à réaliser des arrêts sur chaussée (Martheray), permettant ainsi aux bus de profiter d'une voie libre au redémarrage.

Par ailleurs, dans le cadre du projet d'aménagement du centre du village, il était également très important d'impliquer nos mandataires dans le choix du tracé de la ligne. C'est pourquoi, le bureau Team+ s'est chargé d'une pré-étude qui a dégagé un certain nombre d'options. Par la suite le bureau CAIG (Courdesse) a affiné le dossier en collaboration avec le bureau BET, pour arriver au projet final tel qu'il vous est exposé.

2. Circulation des bus

Le futur aménagement du centre du village implique la fermeture à la circulation privée de la route de Lausanne sur le secteur situé entre l'hôtel de la Gare et le parking LEB, l'entier de la circulation étant reportée sur le "bypass". Ainsi donc le secteur ainsi libéré pourra être utilisé comme interface pour les diverses lignes de bus qui vont aboutir ou transiter au centre de Cheseaux.

En ce qui concerne plus particulièrement la ligne Renens-Gare - Cugy, les bus en provenance de Renens entreront dans la localité par le nouveau chemin du Grand Pré, traverseront l'actuel parking du LEB et viendront stationner en bordure de l'Ancienne Cure. Ensuite ils quitteront le village en ligne droite par la rte de Lausanne et la rte d'Yverdon.

Ceux qui viennent de Cugy traverseront le village via la rte d'Yverdon et la rte de Genève, emprunteront le ch. du Grand Pré, traverseront le parking du LEB, et stationneront dans le même sens de marche en bordure de l'ancienne Cure. Ils repartiront ensuite via le carrefour devant l'Hôtel de la Gare, par la rte de Genève.

3. Description des travaux

3.1 - Rte de Genève

Sur la Rte de Genève, seront aménagés deux arrêts sur chaussée. L'arrêt "descendant" nécessitera la construction d'un petit quai devant l'entreprise NagraVision/Kudelski. L'arrêt montant qui sera situé en face du chemin de Martheray, sera également équipé d'un quai, mais aussi d'un prolongement de trottoir permettant de rejoindre le passage sécurisé, situé quelques mètres plus bas.

3.2 - Rte de Lausanne

Les aménagements nécessaires consistent en la création d'arrêts sur chaussée, en bordure de l'ancienne Cure, avec adaptation du trottoir existant, et en la pose de signalisation verticale et/ou au sol. Il y aura également lieu de démonter par la même occasion le giratoire existant devant l'Hôtel de la Gare, ainsi que le poids public désaffecté, pour permettre l'élargissement de la chaussée.

3.3 - Ch. Du Grand Pré

Par rapport aux travaux initialement prévus, il a été nécessaire d'adapter la largeur du chemin à la circulation des bus (6 m. sur l'entier du tracé). Il a également fallu augmenter la stabilité de la route pour qu'elle supporte le poids de ces véhicules.

4. Coût estimatif

Suite à une étude menée tout d'abord par le bureau d'aménagistes Team+, puis conjointement par le bureau d'architectes CAIG (Courdesse) et le bureau spécialisé en trafic BET, les coûts suivants ont pu être définis :

Rte de Genève :

- Génie-civil	Fr. 16'500.--
- Marquages et signalisation verticale	Fr. 1'900.--
- Honoraires, frais d'enquête, implantation etc...	Fr. 8'400.--
- TVA	<u>Fr. 2'200.--</u>

Total Rte de Genève

Fr. 29'000.--

Rte de Lausanne :

- Génie-civil	Fr. 26'000.--
- Bornes de délimitation	Fr. 8'000.--
- Marquages et signalisation verticale	Fr. 28'500.--
- Honoraires, frais d'enquête, implantation etc...	Fr. 12'500.--
- TVA	<u>Fr. 6'000.--</u>

Total Rte de Lausanne

Fr. 81'000.--

Ch. du Grand-Pré :

- Surlargeur sur une partie du tracé	Fr. 57'200.--
- Stabilisation	Fr. 32'600.--
- TVA	<u>Fr. 7'200.--</u>

Total Ch. du Grand Pré

Fr. 97'000.--

Frais de pré-étude du bureau Team + (TTC) :

Fr. 10'000.--

Divers et imprévus TTC :

Fr. 10'000.--

Montant total :

Fr. 227'000.--
=====

5. Mise en oeuvre

Une légère incertitude demeure quant à la date de mise en fonction de la ligne. Cependant, il est probable que celle-ci puisse entrer en fonction en décembre 2012, sous réserve d'une décision favorable de l'Etat.

Une décision à ce sujet est attendue d'ici l'été, mais nous avons estimé judicieux d'effectuer d'ores et déjà la demande de crédit, afin de ne pas être dans l'impossibilité technique de bénéficier d'une éventuelle ouverture en 2012 encore.

6. Conclusion

Ces travaux se devront d'être terminés avant l'ouverture de la ligne de bus reliant Renens-Gare à Cugy via Cheseaux. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de la ligne et de l'interface en général, puisqu'ils permettront également d'accueillir les autres lignes qui aboutissent à la gare.

Vu ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit de **Fr. 227'000.--** pour l'aménagement d'arrêts de transports publics le long de la Route de Genève (Martheray) et de la Route de Lausanne (Gare), et l'adaptation du ch. du Grand Pré au trafic des bus,

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- Vu le préavis municipal N° 14/2012 du 19 mars 2012
- Vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 227'000.--** pour l'aménagement d'arrêts de transports publics le long de la Route de Genève (Martheray) et de la Route de Lausanne (Gare), et l'adaptation du ch. du Grand Pré au trafic des bus
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 19 mars 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

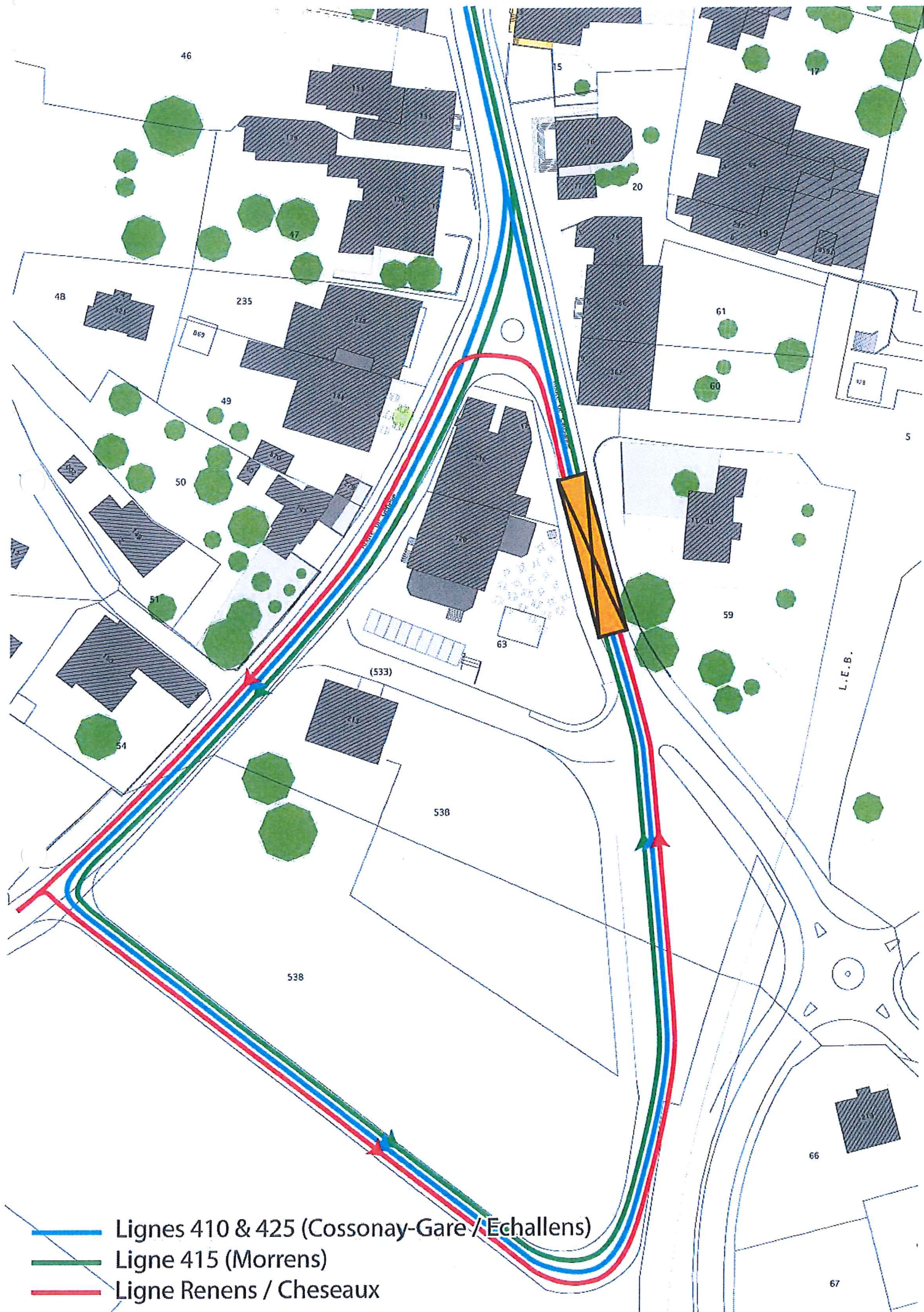
Le Syndic :

Le Secrétaire :

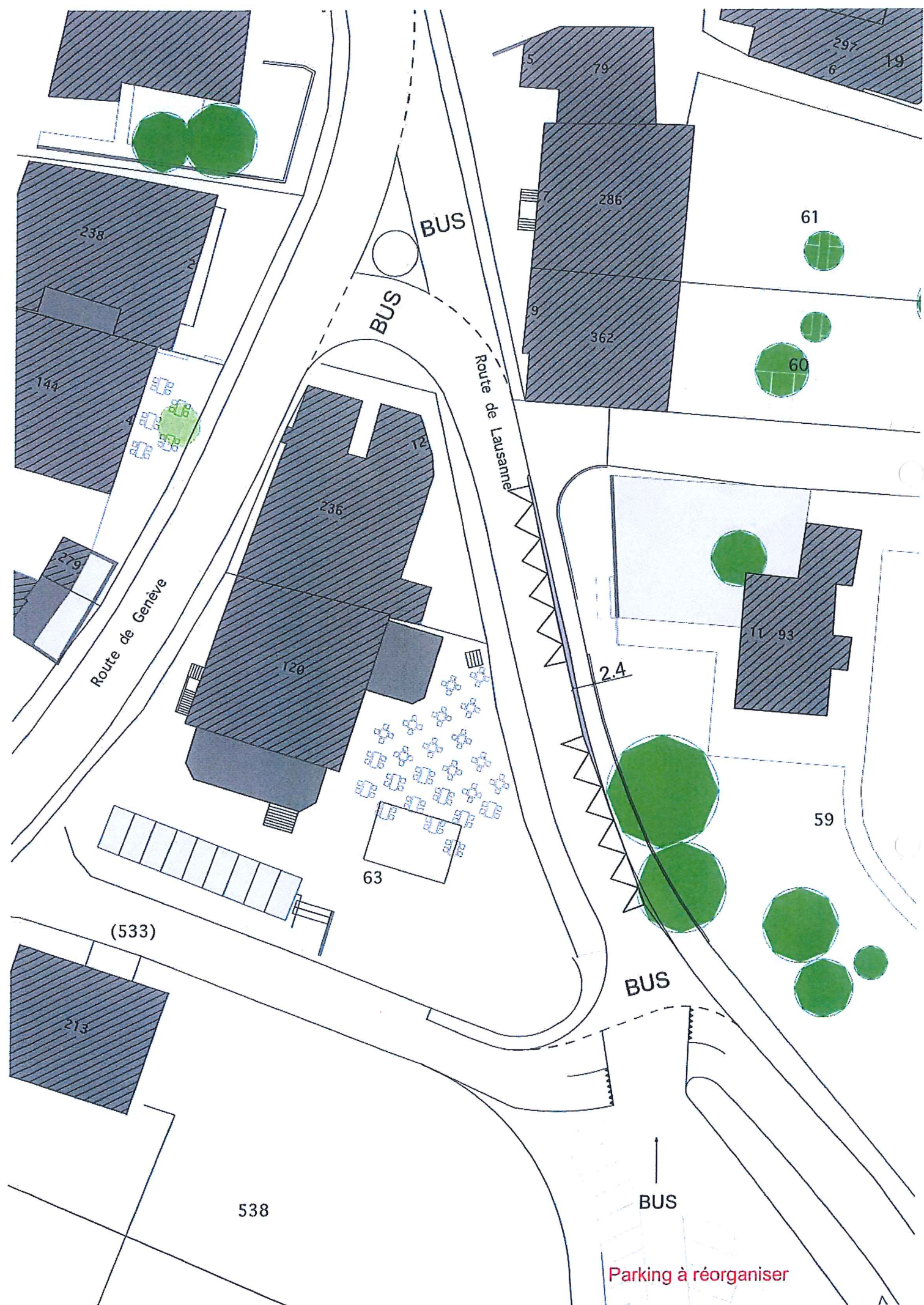
L.SAVARY

P. KURZEN

Annexe : plans de situation



- Lignes 410 & 425 (Cossonay-Gare / Echallens)
- Ligne 415 (Morrens)
- Ligne Renens / Cheseaux



Parking à réorganiser

LEGENDE :

- Trottoir / îlot existant
- Chaussée existante
- Trottoir projeté
- Bordurette projetée

